

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 12/06/2023
Et
Publication ou notification du :
12/06/2023

L'an 2023, le 9 Juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/06/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/06/2023.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, MARTIN Muriel, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DELIGNY Frédéric, GARRIDO Francis

Excusés ayant donné procuration :

Mmes : CORNUAULT Yolande à M. COUTAND Patrick, ORLAND Martine à Mme MARTIN Muriel,
MM : DE BLOIS Bruno à M. DE DREUZY Philippe, FOUCAULT Gilles à M. DELIGNY Frédéric

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BOUSSIER Marie-Anne

2023-21 – Mise en place d'un tarif "jeton machine à laver" pour le camping municipal

Par délibération n°2020-67 du 18 décembre 2020, le conseil municipal a voté les tarifs suivants à compter de la saison 2021 :

	Tarifs
Emplacement	2,50€
Adulte	3,00€
Enfant -10ans	1,60€
Véhicule à moteur (1)	1,50€
Electricité (10A)	3,20€
Visiteur	2,00€
Animal	1,00€
Taxe de séjour (par pers/par nuit)	0,20€
Garage mort	2,50€
Hivernage	175,00€

Il a été décidé lors du vote budgétaire 2023 d'équiper le terrain de camping d'une machine à laver à jeton. A cet effet, il est nécessaire que le conseil municipal délibère sur le tarif du jeton.

Monsieur le Maire propose de mettre le tarif du jeton, lessive incluse, à 5,00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

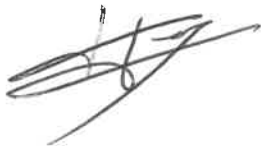
- **DÉCIDE à l'unanimité** d'appliquer le tarif de 5,00€ le jeton machine à laver, lessive incluse, pour le camping municipal de Villechaume à compter de la saison 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques



En mairie, le 09/06/2023



Le Maire,
Philippe de DREUZY

